

6% D'INFLATION REVALORISATION DES RÉGIMES INDEMNITAIRES !



FIN NOVEMBRE, LA GIPA SERA LÀ !

Selon les modalités prévues dans le décret 2022-1101 du 1^{er} août 2022 la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) sera versée avec la PAYE DE NOVEMBRE prochain.

MAIS LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !

Cliquez sur l'icône pour accéder au simulateur de calcul mis en ligne sur le site web national le 04 août dernier permettant de savoir si vous êtes éligible à cette indemnité.



ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022

#JeVoteFO